



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Direction Aménagement et Transitions
Service Aménagement et Urbanisme
Réf : ED/2025-25

DG_AR_2025_039

Arrêté Municipal autorisant l'ouverture d'un ERP

SALLE DES CEREMONIES 5^{ème} catégorie type L

Le Maire de La Chapelle-sur-Erdre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

Vu l'arrêté préfectoral n°2012-1-470 du 13 avril 2012 portant création de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Vu le permis de construire n°44035 18 Z1024 et l'autorisation de travaux n°44035 18 8010 autorisés le 03 juillet 2018 pour la rénovation de l'ancienne salle paroissiale,

Vu les avis favorables des Commissions d'Accessibilité et de sécurité,

Vu l'attestation d'accessibilité établie par Monsieur le Maire en date du 1^{er} février 2021,

Vu la délibération DL_2025_03_25 du Conseil Municipal en date du 31 mars 2025 portant sur l'affectation de la salle municipale située au 3 rue de l'Eglise à la célébration de mariages,

ARRÊTÉ

Article 1 : L'ouverture au public de la Salle des Cérémonies – située 3 place de l'Eglise - 44240 La Chapelle-sur-Erdre, est autorisée à compter du 7 avril 2025.

Article 2 : La capacité d'accueil maximale autorisée est de 113 personnes.

Article 3 : L'exploitant est tenu de maintenir son établissement en conformité avec les dispositions du code de la construction et de l'habitation et du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique précités.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, à Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique, à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre.

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 07/04/2025

Le Maire,

Signé électroniquement par : Laurent GODET

Date de signature : 07/04/2025

Qualité : Maire

Laurent GODET

